

BREUJON

SEVENADUR

+

BREILH



RENTA-KONT

COMPTE-RENDU

KEMPER 27 a viz mae

Association AN NERZH NEVEZ
Conseil Général du Finistère
32 Bd Dupleix
29196 QUIMPER CEDEX

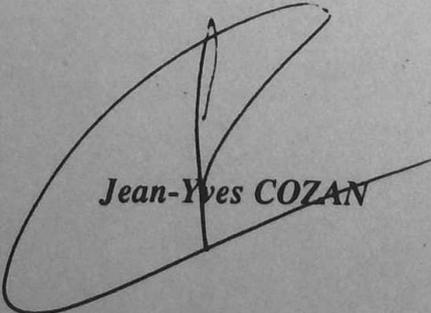
QUIMPER, le 22 septembre 1995

Monsieur,

Vous avez participé aux Etats Généraux de la Culture Bretonne et je vous en remercie.

Vous trouverez ci-joint le texte des principales interventions de la table ronde qui s'est tenue l'après-midi.

En espérant que ces Etats Généraux auront été pour vous un moment de rencontre important dans l'avancement de la mise en valeur de la langue et la culture bretonnes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Yves COZAN

Henri GIORDAN

**Directeur de Recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique**

POUR
UN OBSERVATOIRE DES LANGUES RÉGIONALES ET/OU MINORITAIRES

L'importance grandissante prise depuis quelques années par la question des langues régionales et/ou minoritaires dans la société européenne a permis de concevoir la possibilité de créer un organisme chargé d'une mission d'information du public sur ces réalités linguistiques et culturelles. La mission d'un cet organisme sera d'offrir une vision globale de la situation de ces langues, d'en suivre la dynamique et de faciliter les échanges culturels des différentes communautés concernées entre elles et avec l'ensemble de la population.

Le Centre Mercator-Études Générales et Linguistique a réalisé en décembre 1994 une étude technique permettant à cet inventaire de bénéficier des avancées technologiques les plus pertinentes afin de mettre le plus rapidement possible des informations tenues à jour au service des acteurs institutionnels, scientifiques et associatifs ainsi que de toute personne intéressée. Il a ensuite pris un certain nombre de contacts tant en France qu'en Italie afin de vérifier que ce produit correspond bien aux besoins exprimés et de préciser les conditions de réalisation de ce service.

1. - LE SYSTÈME DE RECUEIL ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS

Nous avons étudié la manière la plus efficace d'organiser le recueil de l'information, son traitement et sa mise à disposition du public afin de répondre à quatre exigences fondamentales :

- 1) Cohérence des informations réunies de manière à préserver la spécificité de chaque langue ou situation linguistique traitée tout en assurant des possibilités précises de comparaison ;
- 2) Recueil de l'information associant les données en provenance des recherches universitaires et les analyses développées par les associations, intellectuels et institutions proches du terrain ;
- 3) Possibilité de mise à jour de l'information réunie, avec des coûts réduits, cette mise à jour devant être diffusée très rapidement ;
- 4) Mise à disposition la plus large possible : il ne s'agissait pas, à nos yeux, de réunir une documentation publiée tardivement et de façon partielle mais de réunir une documentation accessible dans sa totalité, dans des délais très brefs et par le plus grand nombre des institutions et personnes intéressées.

Le choix technologique d'un vecteur télématique, la constitution d'un réseau très décentralisé de Correspondants et la mise sur pieds d'un Comité scientifique contrôlant la rédaction nous ont paru permettre de satisfaire à ces quatre exigences.

1. 1. Le choix du réseau Internet

Le succès croissant des autoroutes de l'information et notamment du réseau Internet montre que dans un avenir proche ces autoroutes seront accessibles à un nombre de plus en plus important de personnes, institutions, associations et individus.

Il y a là un défi technologique à relever dès maintenant : ce défi concerne à la fois les consommateurs finaux mais aussi les producteurs d'information. L'utilisation du réseau Internet permet aisément d'associer des organisations ou des individus sélectionnés selon des critères précis au recueil et à la mise à jour de l'information relative à telle ou telle langue. Le recueil et la mise à jour permanente de l'information pourra être réalisé sur le terrain, l'équipe centrale et le Comité de rédaction assurant la cohérence des informations retenues. La division du travail à laquelle nous aboutissons ainsi est, croyons-nous, pleinement respectueuse des connaissances acquises par les communautés linguistiques concernées.

L'utilisation du réseau Internet n'est en outre pas incompatible avec d'autres vecteurs de diffusion, notamment le CD-ROM et le livre. En effet, le produit disponible sur Internet (langage HTML, éditeur Netscape) pourra facilement être basculé sur un support CD-ROM ou utilisé pour une publication. Cette triple utilisation permet de cibler plusieurs publics. Le support Internet garantit une mise à jour permanente et sa diffusion en temps quasiment réel tandis que les supports CD-ROM et papier sont utilisables dans des milieux divers tels que l'école, les associations, la famille, etc. Il faut d'autre part noter la démocratisation accélérée de l'accès au réseau Internet.

1. 2. Le choix de la logique hypertexte

La logique hypertexte permet de structurer les informations de manière à répondre aux critères suivants :

- optimiser les niveaux de lecture en fonction de différents facteurs : du général au particulier, selon les domaines étudiés, dans une perspective pédagogique. Cela permet à la fois d'assurer une comparabilité d'ensemble et de permettre aux spécialistes d'aller de plus en plus loin dans le détail.
- permettre une délocalisation maximum des supports d'information. En effet, le concepteur du produit peut sans problème rendre tout ou partie des différentes composantes de ce produit indépendantes en termes de support physique. Un fichier peut être disponible à n'importe quel endroit dans la mesure où l'articulation générale l'a prévu : cela est vrai en local mais surtout cela permet, par l'intermédiaire du réseau Internet, de mettre en relation des fichiers distants sans gêne pour l'utilisateur.

1. 3. Le choix de la logique multimédia

Cette logique, comme son nom l'indique, permet de concevoir un produit incluant à la fois des documents écrits traditionnels mais aussi des documents visuels et des documents sonores.

Nous avons donc conçu le prototype en incluant :

- un texte hiérarchisé ;
- des références bibliographiques (la connexion avec la banque de données bibliographiques réalisée par le *Centre Mercator-Études Générales et Linguistique* est ainsi établie cas par cas) ;
- des documents visuels (cartes géolinguistiques, documents sur l'écriture de la langue et l'histoire culturelle, etc.) ;
- des séquences sonores permettant de prendre un contact direct avec les langues étudiées ;

Nous avons réalisé une maquette correspondant à ce cahier des charges avec quelques exemples de traitement possible pour les langues suivantes : le romani,

l'arainais (Espagne), l'allemand de France (alsacien et lorrain) et l'albanais (Italie). Cette maquette, dès à présent accessible en version de démonstration sur le serveur de l'université de Paris X-Nanterre, nous permet d'effectuer les présentations du produit depuis le début juin 1995.

2. - LE RÉSEAU : SES MEMBRES ET SON ORGANISATION

Ce travail est effectué pour l'instant à l'Université de Paris X - Nanterre qui nous offre un excellent appui logistique et avec laquelle nous négocions l'installation d'un serveur Web (World Wide Web) qui pourra entrer en service à l'automne 1995. Bien entendu, ce projet implique la création de nœuds locaux, suivant les possibilités qui pourront être dégagées cas par cas.

Dès que les premières conclusions de l'étude de faisabilité technique ont été disponibles, nous avons procédé à une consultation des institutions locales et nous avons enfin commencé à réfléchir à la structure de pilotage qui devra être mise en place.

2. 1. Le partenariat local

Nous avons procédé à une première consultation des partenaires locaux concernés en commençant par traiter la France et l'Italie. Au terme de cette consultation, qui a notamment comporté une journée d'étude tenue à l'université de Paris X - Nanterre le 31 janvier 1995, une mission à Rome, une mission à Gorizia et une seconde journée d'étude tenue à la Maison des Sciences de l'Homme à Paris le 20 juin 1995, nous avons obtenu les engagements de collaboration suivants :

2. 1. 1. Pour la France

- Office régional du Bilinguisme (Strasbourg, dir. Fred URBAN) : *alsacien*
- Centre Culturel Universitaire de Corse (Corte, dir. prof. Jacques THIERS) avec le soutien du Conseil Économique, social et culturel de la Collectivité Territoriale de Corse (Ajaccio, président Toni CASALONGA) : *corse*
- Institut Culturel de Bretagne, Service de la langue bretonne (Rennes, dir. Divi KERVELLA) avec le soutien du Conseil Culturel de Bretagne (président Jean-Louis LATOUR) : *breton*
- Institut Culturel Basque (Ustaritz, président prof. Erramun BACHOC) : *basque*
- Institut occitan en cours de création à Pau (responsable prof. Jean SALLES-LOUSTAU, l'engagement de cet organisme ne peut pas être formel tant qu'il n'est pas officiellement créé mais ce devrait être l'organisme correspondant) : *occitan*

2. 1. 2. Pour l'Italie

- L'Osservatorio Linguistico e Culturale Italiano (OLCI) du Dipartimento di Scienze del Linguaggio de l'université de Rome "La Sapienza" (dir. prof. Tullio DE MAURO) : cet organisme organisera l'ensemble du réseau concernant les différentes langues régionales d'Italie.
- Le Conseil Régional de la Région autonome du Val d'Aoste. Des pourparlers sont en cours pour définir les conditions de participation du Val d'Aoste.

- L'Istituto di Sociologia Internazionale de Gorizia (ISIG). Un accord de principe a été conclu avec cet organisme. Cet accord porte essentiellement sur une confrontation des méthodes utilisées par l'ISIG pour réaliser un Observatoire portant sur les minorités extra-communautaires (Europe centrale et de l'Est) avec celles que nous utilisons.

Bien entendu, ce réseau sera progressivement complété et étendu à l'ensemble des langues régionales et/ou minoritaires de France et d'Italie. Il convient de noter que les partenaires que nous avons pu consulter et qui sont mentionnés ci-dessus ont manifesté un très grand intérêt pour cette initiative qui répond à un besoin d'échanges et d'ouverture vivement ressenti.

2. 2. Les structures de pilotage et de coordination

Une coordination très précise de l'ensemble du projet est nécessaire à un double point de vue :

- pour assurer la cohérence et la fiabilité des informations diffusées ;
- pour assurer l'intégration rédactionnelle et technologique du produit HTML, chaque réalisation locale devant obéir à des règles strictes.

Ces deux objectifs pourront être atteints par la mise en place d'un Comité scientifique au niveau international et au niveau local.

2. 2. 1. Comité scientifique international et secrétariat scientifique

La cohérence et la fiabilité des informations diffusées sur le serveur de l'*Observatoire des Langues régionales et/ou minoritaires* seront assurée par l'intervention de deux équipes :

Un Comité scientifique international

Ce Comité sera mis en place dans la phase de démarrage de l'opération. Il comprendra des spécialistes des différentes aires linguistiques concernées et des spécialistes des principales disciplines concernées par l'étude des langues régionales et/ou minoritaires.

Nous envisageons d'en proposer la présidence au Prof. Tullio DE MAURO, Professeur à l'Université de Rome "La Sapienza", directeur du Dipartimento di Scienze del Linguaggio.

Un Secrétariat scientifique

Ce secrétariat assurera l'interface entre le Comité scientifique international, les Centres associés et la Cellule de coordination et de suivi de façon à garantir, dans son détail, l'intégration des données et la fiabilité des informations mises sur le réseau. Il est composé du responsable du projet assisté d'un chercheur pour chacun des deux Centres de Paris et de Rome.

GIORDAN, Henri, Directeur de recherche au CNRS, directeur du GDR 1178 « Droit, Cultures, Langages », Paris X - Nanterre

GUILLOREL, Hervé, Chargé de recherche au CNRS, Institut de Politique Internationale et Européenne (IPIE), Paris X - Nanterre

DE RENZO, Francesco, Chercheur à l'Osservatorio Linguistico e Culturale Italiano, université de Rome

2. 2. 2. Cellule de coordination et de suivi

L'importance du projet et sa complexité nous ont conduit à nous assurer le concours d'une équipe spécialisée pour assurer l'administration, l'animation du réseau, la mise en place de l'application dans les Centres associés et l'animation du service Internet. Le cabinet « L'entrelacs » a été choisi par l'*Observatoire des Langues régionales et/ou minoritaires* en raison de ses compétences en animation de réseaux d'une part, et, d'autre part, en fonction de ses compétences dans la mise en place de systèmes d'information et de son traitement en fonction des supports qui la véhiculent et des cibles auxquelles elle s'adresse. « L'entrelacs » est une des toutes premières sociétés à animer des réseaux humains en combinant des moyens de rencontres traditionnels et des moyens électroniques de type messageries, fora électroniques, services Web sur Internet, etc. Elle a créé et anime le réseau français des éditeurs télématiques locaux depuis plus de 4 ans et a été retenue dans le cadre du Quatrième Programme Cadre de Recherches de la Commission Européenne pour créer et animer un réseau européen d'utilisateurs de la télématique. Par ailleurs, ses deux principaux dirigeants ont été directeurs de projets télématiques portant sur le traitement de gisements d'informations importants tant en volume que par la complexité de la matière à traiter : par exemple les droits et démarches du Citoyen, les sondages d'opinion publiés en France depuis 1986. Ils sont diplômés d'Études Approfondies en Sciences Politiques et en Études Européennes.

« L'entrelacs » jouera un rôle d'animation de l'Observatoire, sous la direction du comité scientifique et en liaison étroite avec le secrétariat scientifique.

2. 2. 3. Pilotage local

Les Centres responsables du traitement des différentes langues bénéficieront du suivi assuré par le Secrétariat scientifique et par la Cellule de coordination. Ils devront en outre se doter des moyens permettant d'assurer :

La réalisation technologique :

Chaque Centre ne sera en état de s'intégrer au réseau Internet que s'il dispose des moyens matériels d'accès et des compétences pour gérer le serveur local.

Le suivi rédactionnel concernant sa langue :

Il est à cet égard essentiel que l'information locale reflète de la façon la plus rigoureuse l'état des connaissances universitaires et aussi des savoirs élaborés par les associations et les personnalités qui contribuent à la promotion de la langue régionale et/ou minoritaire concernée.

L'équipe de l'Office régional du Bilinguisme de Strasbourg a compris d'emblée l'importance de cette nécessité et a déjà créé un Comité scientifique pour l'Alsace et pour la Lorraine placé sous la présidence du professeur Frédéric HARTWEG et composé de six enseignants chercheurs des Universités de Strasbourg, Mulhouse et Metz ainsi que d'un membre de l'Institut de Droit local d'Alsace-Moselle.

3. - LES PARTENAIRES

La création de cet *Observatoire des Langues régionales et/ou minoritaires* est possible grâce à la convergence des engagements de plusieurs types de partenaires (voir les engagements en Annexe) :

3. 1. Les partenaires locaux

Sans la volonté clairement exprimée et les engagements financiers des partenaires représentant les Communautés linguistiques, nous n'aurions pas conçu ce projet.

A l'heure actuelle nous disposons des engagements fermes des institutions suivantes :

- Office régional du Bilinguisme, soutenu notamment par le Région Alsace
- Conseil Économique, social et culturel de la Collectivité Territoriale de Corse
- Institut Culturel de Bretagne, soutenu notamment par la Région Bretagne
- Institut Culturel Basque, soutenu notamment par le Département des Pyrénées Atlantiques

Des négociations sont bien avancées en ce qui concerne les soutiens suivants :

- Le Conseil général des Pyrénées Atlantiques et les Conseils régionaux de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon pour l'occitan et le catalan
- La Région autonome du Val d'Aoste

Cet engagement des partenaires représentant les Communautés linguistiques a été confirmé par l'appui apporté à ce projet par la Vème Rencontre Interrégionale des Élus et Responsables culturels attachés à la promotion et au développement des langues régionales (Ustaritz, 23-24 juin 1995).

3. 2. Les Institutions universitaires

Dès à présent nous pouvons compter sur l'appui de l'université "La Sapienza" de Rome, de la Maison des Sciences de l'Homme, de l'université de Paris X-Nanterre et du GDR 1178 « Droit, Cultures, Langages » (CNRS-université de Paris X-Nanterre).

3. 3. Les Ministères

Ce projet a reçu, dès sa conception, le soutien de M. François BAYROU, Ministre de l'Éducation nationale, de M. Claude GOASGUEN, Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Citoyenneté, de M. Jacques TOUBON, Ministre de la Culture et de la Francophonie.

Le Ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture se sont déjà engagés à octroyer des subventions pour l'année 1995. Des négociations sont en cours avec les Ministères de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Citoyenneté, récemment créé et avec le Ministère de la Recherche.

3. 4. La Commission européenne

Ce projet a été présenté lors d'une séance de travail organisée le 6 juin 1995 par les services de la Commission européenne. Nous avons convenu de limiter pour l'instant ce projet aux Communautés linguistiques de France et d'Italie en prévoyant une articulation à définir avec les projets similaires qui pourraient voir le jour, des échanges d'information avec les *Centres Mercator* ainsi qu'un accès à travers le serveur Internet dont la mise en place est actuellement étudiée par la Commission.

6. CONCLUSION

La création de l' *Observatoire des Langues régionales et/ou minoritaires* répond à la demande d'une meilleure connaissance des langues régionales et/ou minoritaires de l'Union Européenne exprimée aussi bien par les décideurs que par les Communautés linguistiques concernées et le grand public.

L'action engagée et les produits qu'il se propose d'élaborer et de mettre en circulation permettent d'atteindre cinq objectifs majeurs :

- renforcer la cohésion de l'Union européenne par une meilleure connaissance de ses richesses linguistiques et culturelles
- offrir aux Communautés linguistiques un outil permettant de diffuser la connaissance leur langue et leur culture :
 - en direction de leur propre population
 - en direction des autres Communautés linguistiques
 - en direction des opinions publiques nationales et internationales
- assurer la mise à jour des informations diffusées dans des délais extrêmement brefs, cette mise à jour étant effectuée sur le terrain même ;
- permettre l'intégration entre la connaissance scientifique universitaire la plus reconnue et la connaissance produite, sur le terrain par les différents acteurs sociaux en présence ;
- développer une dynamique aussi bien en ce qui concerne l'équipement des différents Centres associés qu'en ce qui concerne l'effort d'auto-connaissance des différentes Communautés linguistiques.

Ce projet instaure en outre une collaboration exemplaire entre différents niveaux institutionnels : Commission Européenne, Institutions centrales des États, Institutions locales et régionales et représentants des Communautés linguistiques concernées.

La promptitude et le sérieux avec lequel les partenaires locaux sollicités ont répondu à notre proposition montre de manière très claire que ce service est attendu et que les représentants des Communautés linguistiques désirent participer pleinement à cet inventaire pour ce qui est de leur langue propre.

Henri GIORDAN

Directeur de recherche au CNRS

Eamon O'CIOSAIN

**Maître de Conférence
à l'Université de Dublin**

Langues et identité nationales et régionales, atouts pour le développement Ar yezh hag ar santiment broadel - nerzhioù evit ar c'hoñwerzh hag an nevezadur.

Alies e vez lavaret n'eo ket Iwerzhon ur skouer da heuliañ evid politikerezh ar yezhoù. Gwir eo ez eo erru strisoc'h ar broioù le'ch ma vez komzet an iwerzhoneg, ar *Gaeltacht*, abaoe m'eo bet krouet stad Iwerzhon ar Su e 1922. Met n'eo ket awalc'h barnañ afer an iwerzhoneg nemet diwar ar fed-se. Ret eo analisañ ar stad 'post-colonial' m'eo stad Iwerzhon ar Su; ret eo kompren penaos ar stad ne c'hell ket lavarout 'ne vo ket graet' da c'houlenn pe c'houlenn eus perzh ar re a labour evit an iwerzhoneg, met ne sikour ket dalc'hmat ar stad an traoù a vez graet evit ar yezh ivez. Abaoe un nebeut amzer ez eus politikerien a youl-vat o skoazellañ labour ar brezhoneg. Ur chañs dispar eo evit an dud zo o labourat evit ar brezhoneg; met arabat e vefe gortoz e teufe pep tra war-eeun peogwir ez eus politikerien a-youl-vat. Perak kaozeal amañ diwar-benn ar pezh a vez graet hiziv en Iwerzhon ? Peogwir ez eo bet graet an oll draoù a zisplegin pelloc'hig gant tud n'int ket karget eus politikerezh an iwerzhoneg; labourat a reont a-gevret gant ar burevioù ofisiel, harpet e vezont gant ar re-mañ alies, met pouezañ a reont eus an diavaes a-benn ar fin. Alies e vez ret ober trouz e-gis-se evit lakaat ar stad hag ar c'hevredigezhioù ofisiel da ober ar pezh a brometont.

Les initiatives dont il sera question ici sont à mettre dans le contexte des remarques préliminaires ci-dessus sur les rapports entre langue et pouvoir en Bretagne et en Irlande, aussi bien au Sud qu'au Nord.

Fait paradoxal ou inexplicable selon certains, le culturel revient à grandes enjambées dans le monde économique. Un récent article dans *Le Monde* (19/5/1995, p. 1) mettait en évidence la manière dont la mentalité française influence les décisions stratégiques en matière d'entreprise. On pourrait en conclure que faute de pouvoir penser autrement, les dirigeants ne peuvent pas agir autrement. La capacité d'innovation est circonscrite et la résolution de problèmes en souffre. Des historiens étudient ce qu'on appelle la culture marchande car l'explication par les facteurs conjoncturels ne suffit pas toujours pour expliquer l'apparition de nouvelles formes de vie économiques. C'est un lieu commun que de dire que la réussite de certains pays d'Orient découle autant de la mentalité de ces pays que de facteurs structureaux. Dans plusieurs pays (par ex. le Pays de Galles), on s'interroge sur le lien entre la mentalité, la pratique culturelle d'une part et l'esprit d'entreprise ou la performance économique de l'autre. Le rapport du centre *Menter a Busnes* au Pays de Galles, *Quiet Revolution?* (1994) établit l'importance de facteurs culturels dans le développement économique. En étudiant les échecs et les réussites du passé du Pays de Galles, surtout le Sud autrefois industrialisé, on a pu démontrer que le rôle de la culture et de la formation intellectuelle est une des raisons pour lesquelles les Gallois ne dirigeaient pas les industries dans leur pays. L'autre est le manque de capital accumulé, cause plus familière aux économistes. L'analyse économique néo-classique se voit ainsi épaulée, voire concurrencée par des analyses qui débordent du sphère économique.

La langue gaélique était la langue majoritaire de l'Irlande jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'époque de la Grande Famine. Elle fut un catalyseur important dans le renouveau nationaliste qui a mené à la fondation de l'Etat Libre d'Irlande. C'est cela, ainsi que le besoin qu'avait l'état indépendant d'affirmer une identité bien particulière, qui fit que le gaélique bénéficia d'un statut de co-officialité avec l'anglais, langue usuelle de la majorité, dans la première constitution (1922). La constitution que nous avons depuis 1937 en fait la première langue nationale. La première tentative de la restaurer fut confiée au système scolaire, et s'exprima par l'obligation de passer des examens de gaélique pour accéder à l'emploi dans le service public, ainsi que par des aides financières aux régions gaélophones, qui sont aussi parmi les moins développées du pays. Cette politique dirigiste/étatiste fut jugée trop étroite et de 1933 à 1953, des initiatives indépendantes voulurent prendre le relais: production disques et de films par *Gael-Linn* pour la grande distribution, petites industries dans les régions gaélophones, journaux et revues. Des initiatives économiques pour la plupart, donc.

Face à l'essoufflement des mesures officielles dans les années 1960, un nouveau mouvement est parti de la base depuis 1969. Cette troisième vague se manifeste d'abord par la création de la radio en gaélique, qui émet aujourd'hui pendant 80 heures par semaine à travers presque toute l'île. C'était une initiative militante que la radio-TV d'état a ensuite intégrée. L'ouverture d'écoles maternelles en gaélique a commencé en 1974 peu avant la première maternelle Diwan en Bretagne, et il y a plus d'une centaine d'écoles primaires publiques où le gaélique est la langue d'instruction, ainsi qu'une cinquantaine dans le secteur secondaire. Cela représente quelque 20,000 élèves du primaire et 4,500 du secondaire, chiffres qui sont en augmentation constante. (Ces chiffres laissent imaginer ce que serait Diwan aujourd'hui dans un contexte plus favorable). D'autres stations de radio libres ont suivi, en milieu urbain. Une campagne militante de télévision sauvage dans le Connemara a déclenché l'engrenage qu'on voit aujourd'hui déboucher sur une chaîne de télévision en gaélique, prévu pour la fin 1996. Cette chaîne coûtera quelque £20,000,000 par an, qui sera financé par l'état pour la plupart. Selon le dernier bilan, le public visé se situe vers 350,000 personnes, au moins, car si la chaîne se sert du sous-titrage, ce chiffre sera dépassé, selon l'expérience de la télévision en Ecosse. (Projet de loi gouvernemental sur les médias, Dublin, 1995, Chapitre 10).

Si je cite tant de chiffres, c'est que ces groupes sont désormais reconnus par le secteur d'affaires. C'est ainsi que le terme *Young Irish*, qui rappelle nos révolutionnaires de 1848, désigne désormais une part du marché de la consommation en Irlande: il s'agit des 25% de la population de la République irlandaise qui sont optimistes par rapport au pays, qui y restent pour travailler si possible, qui achètent irlandais, et qui peuvent être influencés par des spots publicitaires en langue gaélique (Institut publicitaire *Henley* 1992).

Deux autres faits bien irlandais laissent parfois les commentateurs perplexes: le déclin des régions gaélophones et la bienveillance de la population sondée

par rapport au maintien de la langue. De 200,000 environ en 1922, la population des zones parlant le gaélique est passé de 30 à 40,000, chiffre approximatif. Cette perte a été en partie compensée par une augmentation du nombre de familles parlant gaélique comme langue domestique à travers tout le pays. La baisse dans les zones officielles s'est faite malgré une politique d'allocations linguistiques familiales pour les familles de ces zones, et un investissement important de la part de l'état pour implantater des industries (étrangères pour la plupart) dans ces zones éloignées à infrastructure faible. Deuxièmement, il y a les voeux bienveillants de la population anglophone. On a plaisanté là-dessus en disant que les Irlandais veulent se réappropriier leur langue comme ils veulent aller au paradis. Quoiqu'il soient de bons catholiques, l'effort ne suit pas.... La tâche serait ainsi dévolue à l'Etat. Le total des dépenses dans les multiples soutiens à la langue gaélique est de £23,000,000, ou 200,000,000F (fonds du ministère des zones gaélophones, de l'éducation, du ministère de la justice, provenant des recettes de la loterie nationale). D'autre part, sur les fonds de l'Etat, il faut compter les salaires des enseignants de gaélique dans les écoles primaires et secondaires... Certains considèrent qu'une portion des salaires des instituteurs devrait rentrer en ligne de compte puisqu'ils enseignent tous et toutes le gaélique pendant les heures de classe - en principe.

Le soutien théorique de la population se traduit depuis peu dans le concret. Beaucoup de parents parlant un peu le gaélique envoient leurs enfants dans les écoles gaélophones pour leur assurer ce qu'eux n'ont pas pu bien apprendre. Or il se trouve que ces écoles ont les meilleurs résultats aux examens de fin de scolarité, y compris en français, ce qui contredit les esprits chagrins qui craignaient que le multilinguisme ne suscite des troubles psychiques. Au contraire, les jeunes bilingues qui sortent de ces écoles font souvent partie de ces Young Irelanders à l'attitude positive envers leur pays. La question de l'identité irlandaise pose moins problème pour ces jeunes, sûrs de leur appartenance. Mais quel peut être le rapport de ces faits de langue et d'identité à la réalité économique?

La logique appliquée en Irlande a voulu que l'anglais soit la langue du progrès et de la prospérité. Cela expliquerait l'apprentissage de l'anglais mais non pas l'abandon du gaélique. L'abandon de la langue ancestrale était-il la contrepartie nécessaire de la modernisation? Ouvrait-il la voie au succès sur le marché? Le taux de croissance de l'économie irlandaise depuis la Grande Famine (qui est aussi l'époque où l'abandon de la langue prend de l'ampleur) est le plus faible de l'Europe. Par une perversion bien tirée au clair par Joseph Lee, historien et économiste, l'échec économique rendait l'anglais encore plus nécessaire comme langue de l'émigration (Lee 1989 p. 664-665). D'autres pays comme le Danemark ou la Finlande ont su moderniser et vendre à l'étranger tout en gardant ou en restaurant leurs langues. L'idée n'est pas venu à l'esprit irlandais qu'on pouvait garder la langue du pays tout en apprenant l'autre langue, internationale, celle-là. Aujourd'hui l'Irlande anglophone et souvent monolingue reste à la traîne. La percée des produits irlandais à l'étranger reste limitée par le manque de connaissances linguistiques et culturelles tant dans le secteur privé que le public. La langue gaélique a souvent servi de

bouc émissaire: on passerait trop de temps à l'apprendre aux dépens des autres langues... Jusqu'au jour où on s'est aperçu que les écoles gaélophones ont de meilleurs résultats en langues européennes que les écoles anglophones. Il ne s'agit plus de savoir quelle langue mais d'étudier plus de langues.

En parallèle et depuis quelques années, il y a eu l'identification de ce public enthousiaste pour la langue gaélique comme secteur du marché (le rapport du Henley Centre 1992 entr'autres). Plusieurs facteurs y ont concouru. Un rapport de l'organisme *Gaillimh le Gaeilge* à Galway a calculé que les gens des régions gaélophones dépensaient £17,000,000 par an dans les commerces de Galway. La publication du rapport a été rapidement suivi d'effet. Les magasins embauchent des vendeurs bilingues. Les annonces au haut-parleur dans les grandes surfaces se font désormais dans les deux langues, et cette ville qui méprisait autrefois les ruraux avec leur baragouin découvre en eux des consommateurs qu'il faut servir - dans la langue de leur choix.

Le déclic s'est fait dans le secteur du commerce dans les campagnes gaélophones et dans d'autres grandes villes. Une association bénévole pour la promotion de la langue, *Gaeltaca*, fondée par Pádraig Ó Cuanacháin à Cork, a persuadé la chaîne britannique Marks and Spencer d'afficher dans les deux langues, comme ils le font au Pays de Galles. Depuis ce temps-là, on voit des sociétés étrangères qui essaient de percer sur le marché irlandais utiliser la langue gaélique dans leur publicité pour montrer qu'ils sont aussi irlandais que les autres. Ainsi se fait-il que la publicité en gaélique dans les médias a connu un essor: d'autres sociétés suivent, et cela se normalise. Mais la radio-télévision nationale avait depuis longtemps un système d'encouragement pour la publicité en gaélique. On accordait une réduction dans le coût de la publicité aux annonces en gaélique: de 10 à 33% de réduction selon la proportion de l'annonce en gaélique. Avant l'initiative des grandes surfaces dont il a été question, peu de sociétés se servaient de cette possibilité. Ils sont nombreux aujourd'hui. Il faut donc conclure à un nouveau phénomène, qu'il faudra étudier afin de savoir au juste ce qu'il s'est passé. Trois facteurs me semblent d'emblée pertinents. D'abord, l'identification en 1992 du public 'Young Ireland', qui s'intéresse aux annonces en gaélique et achète irlandais de préférence. Ensuite, l'effet d'entraînement: puisque quelques grandes sociétés l'ont fait, d'autres ont suivi. Troisième facteur, l'effet de retour du mouvement vers un marché unique européen, à savoir une revalorisation des produits locaux.

Il faut signaler un concours créé par *Údarás na Gaeltachta* (autorité d'état pour le développement des zones gaélophones) dans les années 1980 pour récompenser les entreprises qui se servent le plus du gaélique dans leurs affaires. Parti des zones gaélophones officielles, ce concours est maintenant ouvert aux entreprises à travers toute l'Irlande et à des entreprises utilisant des langues minoritaires d'autres pays. Avis donc aux entreprises bretonnes...

Cette évolution traduit pour la plupart des rapports de force dans le marché de la consommation. Elle a été importante pour créer un climat où il est normal d'utiliser le gaélique dans le commerce, et pour rompre l'antinomie

langue minoritaire—commerce. Ceux qui connaissent l'histoire du mouvement gaélique chez nous savent à quel point il a pu être anti-matérialiste et comment les secteurs du commerce et du droit ont été vus comme zones ennemies. D'autre part, parmi les gens d'affaires, la rengaine "à quoi sert le gaélique" est désormais confronté par la réponse "à vendre" (réponse du dirigeant d'hypermarché Fergal Quinn dans *An Invitation to Use Irish in Business*), y compris à vendre des produits étrangers!

On dépasse déjà cette étape de normalisation commerciale pour pousser la logique plus loin. Comme au Pays de Galles et dans les régions gaélophones d'Écosse, on s'interroge sur le potentiel d'une plus grande cohésion et d'un dynamisme économique qui résulteraient d'une injection de l'ancienne langue du pays dans l'économie. Pour l'Irlande, le point de départ est le constat de l'historien Joseph Lee que la performance nationale n'aurait pas pu être pire si on avait gardé la langue ancestrale. Pourra-t-elle être meilleur si on fait du gaélique une langue du commerce et de l'industrie, montrant ainsi une confiance en nous-mêmes? C'est le pari que vient d'engager la faculté des Finances de Dublin City University en créant une licence enseignée en gaélique (1994). Cette licence en Finances, Informatique et langues européennes vise à former un groupe de commerciaux et d'entrepreneurs dans la langue ancestrale du pays. Il n'existe pas d'autre licence semblable dans le pays réunissant ces secteurs de pointe. La barre a été placée très haut pour le niveau d'entrée et les matières enseignées. Au lieu d'émigrer comme fait l'élite technologique irlandaise, il y a fort à parier que l'expertise restera au pays, d'abord parce que le secteur financier se développe en Irlande, mais aussi parce que la motivation conjuguée au sentiment d'appartenance conduira les diplômés à créer des entreprises d'un genre nouveau ou à élaborer des solutions novatrices aux problèmes économiques de l'Irlande. Noter que notre taux de chômage reste obstinément dans les 20%, que l'émigration est constante, et qu'elle touche souvent des gens qualifiés. L'initiative de cette licence vise à aider à résoudre ces problèmes dans le moyen terme.

La chaîne de télévision gaélique suivra le modèle de la quatrième chaîne galloise: une structure centrale employant une trentaine de personnes achètera des émissions aux réalisateurs indépendants. 250 emplois environ seront créés. Ce sont des emplois où le gaélique sera la langue de travail. De nombreuses sociétés de télé-vidéo indépendantes existent déjà dans les régions gaélophones, et l'autorité pour ces régions forme des techniciens originaires de ces régions. Qui plus est, les sociétés de télévision privées ailleurs dans le pays demandent du personnel gaélophone ou forment leur personnel existant pour pouvoir offrir des émissions à cette chaîne. Le résultat devrait ressembler au Pays de Galles, où la chaîne galloise a suscité un secteur économique basé sur la langue.

Ces deux initiatives modifieront le profil de la population gaélophone. Celle-ci s'est toujours constituée des populations rurales ou côtières et des gens travaillant dans le secteur d'état. Dans quelques années, ce profil sera modifié avec la création de secteurs privés parlant la langue. Cela contrastera avec la

situation existante dans les régions gaélophones. En effet, les entreprises qu'on y a attirées par des subventions, des participations au capital et des usines clés en main (politique classique du développement industriel en Irlande), ces entreprises fonctionnent pour la plupart en anglais, sous la direction de gens étrangers aux régions gaélophones. Elles vont à contre-courant du but envisagé, à savoir, renforcer les régions gaélophones en créant des emplois pour endiguer l'émigration. On a cru qu'il suffisait de créer des emplois d'usine pour renforcer la langue. Or, la planification linguistique ne se fait que maintenant, lorsque l'accélération du changement de langue, conséquence d'une industrialisation mal conçue, est devenue apparente. Toutes les études publiées là-dessus sont des constats d'échec, qui montrent de surcroît une incapacité de concevoir les choses autrement (voir Cawley et al., 1985 et Commins 1988). C'est à cela que parera la licence de Finances et d'Informatique, où l'on étudie des modèles économiques et culturels différents, relativisant ainsi les choses. Le tourisme culturel tâche aussi de penser et d'agir de manière différente au tourisme de masse promu un moment par l'Etat irlandais. Des initiatives par des gens du pays font infléchir la politique officielle et tâchent d'éviter les problèmes sociaux et culturels qu'entraîne le passage brutal au régime touristique de régions économiquement et culturellement fragiles.

Sur la plan culturel, l'Irlande est connu comme un pays de littérature, de musique et d'art. Là aussi, des initiatives essaient de favoriser le potentiel existant et de l'organiser en un secteur économique cohérent. On connaît le succès de groupes musicaux originaires d'Irlande, ainsi que le succès de films tournés par des étrangers en Irlande. Le ministre actuel de la Culture et des Affaires Gaéliques Michael D. Higgins a pris des initiatives en faveur de la musique, de l'industrie du film et des petits réalisateurs de télévision indépendants. La principale mesure est l'alinéa 35 de l'Acte des Finances 1987, modifié en 1993 et 1994. Tout investissement dans un film ou dans une société de production de films est valable pour un dégrèvement de l'impôt, jusqu'à un plafond de £350,000 livres, soit 2,8 millions de francs. Un rapport du syndicat patronal irlandais (IBEC) constate l'impact économique du secteur film/télévision. Des sociétés de films d'animation se sont installés en Irlande, créant 350 emplois, et les tournages de films ont employé 4,191 personnes en 1993, l'équivalent de 480 emplois à plein temps sur une base annuelle. (Rapport IBEC février 1995).

De l'étude du cas irlandais, il apparaîtra que l'identité et la langue peuvent servir d'atout économique non seulement pour ceux qui parlent la langue ou qui participent à cette identité, mais qu'à partir des nouvelles pratiques qu'on est en train d'instaurer, il peut se développer un nouveau dynamisme qui bénéficie à toute la communauté. Outre qu'elle constitue un ensemble de pratiques et de mentalités, la culture peut aussi se concevoir comme une valeur dans plusieurs sens: celui d'un capital à exploiter (le tourisme culturel), ou d'un produit culturel à valeur calculable (le film, la littérature, l'art et la musique en Irlande). Les expériences irlandaises qui ont été évoquées ici peuvent se classer selon ces définitions.

Quelle est l'apport de ces exemples pour la situation économique et culturelle en Bretagne? Peut-être que l'apport le plus important de tout ce qui précède est que les langues et cultures minoritaires et l'économie ne s'excluent plus mutuellement comme on l'a trop longtemps cru. Les langues font leur apparition dans le secteur commercial avec la normalisation dans divers pays (Irlande, Pays Basque, Catalogne, etc.). Les mouvements culturels des langues minoritaires de plusieurs pays prennent la dimension économique en compte de plus en plus. Par exemple, en soutenant des initiatives dans le tourisme culturel et en encourageant de nouvelles approches à la production et à la vente. Quant à cette dernière, la situation irlandaise me paraît différente du cas de la Bretagne: le sentiment d'appartenance est différent dans l'ensemble de la population de la Bretagne à celui des Irlandais; le public qui achètera breton a déjà été identifié, et la langue bretonne a figuré sur les étiquettes de produits régionaux de qualité. (Peut-être ne figure-t-elle pas encore assez). Mais les chiffres du rapport 1994 de *An Nerzh Nevez* sur la langue bretonne dans l'enseignement, si leur augmentation se poursuit, font entrevoir la possibilité de l'identification d'un secteur de consommateurs, ce qui ne manquera pas d'être suivi d'une normalisation dans le secteur du commerce et de la publicité. Espérons que le jour n'est pas loin où l'affiche "*Aman vez gwerzet beloioù*" et d'autres semblables fleuriront de nouveau en Bretagne, et où les haut-parleurs des grandes surfaces parleront breton et français.

L'approche de *Menter a Busnes* au Pays de Galles est très intéressante, car leur étude culturelle de l'économie galloise met en évidence des blocages culturels passés (et donc à éviter à l'avenir) et indique des facteurs importants pour des stratégies de développement. Certains genres d'entreprise ont réussi ou réussiront parce qu'ils répondent à des valeurs ou des coutumes partagées par une population. Ainsi, les co-opératives au Pays Basque, ou les PME au Pays de Galles, qui se basent autant sur un comportement que sur des ressources et des marchés. Une étude semblable sur la Bretagne serait très fructueuse, et pourrait mener à des entreprises nouvelles, adaptées et intégrées au pays.

Les initiatives qui partent du culturel et vont vers l'économie et vice versa se multiplient. Les exemples irlandais et gallois expriment une nouvelle façon de penser l'identité et le développement. L'innovation est essentielle, et c'est la manière innovative de concevoir et d'agir qui assurera l'avenir des régions périphériques dans un monde en évolution rapide.

Bibliographie et références:

Bord na Gaeilge, *An Invitation to use Irish in Business*, Dublin, sans date.

Cassoon, Cooke, Jones, Williams, *Quiet Revolution?, Language, Culture and Economy in the Nineties*, Menter a Busnes, Aberystwyth, 1994.

Cawley, Keane and Ó Cinnéide, Industrialization and Linguistic Change among Gaelic-speaking Communities in the West of Ireland, *Language Problems and Language Planning* vol. 9, (1985).

Commins, P., Socioeconomic development and language maintenance in the Gaeltacht, *International Journal of the Sociology of Language*, vol 70 (1988), pp.11-28.

Fiontar, DCU Centre for Irish-Medium Enterprise Education, *A Proposal*, Dublin, 1995.

Fiontar, *Iontráil 1995/Entry 1995*, Ollscoil Chathair Bhaile Átha Cliath, Dublin City University, Dublin, 1995.

Fís/Vision, Eagrán 1/Issue 1, Earrach/Spring 1995, Department of Arts, Culture and the Gaeltacht, Dublin.

Henley Centre Ireland, *Selling Irish in the Nineties: From 'Old Romantics' to 'Young Irelanders'?*, , Dublin, septembre 1991.

Lee, J., *Ireland 1912-1985, Politics and Society*, Cambridge University Press, 1989.

Páipéar Glas ar Chraolachán/Green Paper on Broadcasting, Publications du Gouvernement irlandais, Dublin, 1995.

Sproull, A., and Ashcroft, B., *The Economics of Gaelic Language Development*, A Research Report for the Highlands and Islands Enterprise and The Gaelic Television Committee with Comunn na Gàidhlig, Caledonian University, Glasgow, 1993.

The Economic Impact of Film Production in Ireland 1993, A report by the Irish Business and Employers Federation, Dublin, 1995.

Maîtrises de Sciences Economiques sur les questions linguistiques: Exemples: Griffith, UCG Galway 1991, et O'Connor, UCD Dublin 1994.

Miquel RENIU

**Directeur Général de la Politique Linguistique
de la Catalogne**

LA LANGUE ET L'IDENTITE NATIONALE

(La planification linguistique en Catalogne)

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de ce congrès de m'avoir aimablement invité à y participer de manière à pouvoir partager avec tous les participants notre expérience, vieille de déjà quinze ans, de politique linguistique en Catalogne. Au cours de cette conférence, j'exposerai divers aspects de cette politique linguistique de notre gouvernement qui, je crois, pourront servir de référence à d'autres communautés linguistiques.

En premier lieu, j'exposerai un bref aperçu des données générales concernant la langue catalane, enchaînant par la suite avec une description de la situation de la langue et de la culture catalanes avant que notre gouvernement ne prenne en charge l'organisation de la politique linguistique afin de fixer les conditions auxquelles nous avons dû faire face. De plus, je soulignerai brièvement quel est l'actuel cadre légal de la langue catalane afin de cerner la portée des actions de notre politique linguistique.

Je consacrerai par la suite une partie de mon exposé à la structure organisationnelle des principales institutions responsables de la politique linguistique en Catalogne, les moyens dont nous disposons et les actions concrètes qui ont été réalisées au cours des différentes étapes de cette politique linguistique.

Suite à cela, je procéderai à décrire quelle est la situation actuelle de la langue catalane dans les différents secteurs de la société et je décrirai par la suite les objectifs de la nouvelle orientation de notre politique linguistique dans l'idée de parvenir à notre objectif final, c'est-à-dire que tout citoyen de la Catalogne puisse s'exprimer et vivre normalement en catalan à tout moment et en toute situation.

0. Introduction

Avant de me cerner strictement au sujet de cette communication, je crois qu'il est nécessaire de vous exposer, très sommairement, le cadre général de la langue catalane. Le catalan, comme vous le savez est une langue romane qui se parle non seulement en Catalogne, mais aussi dans la Communauté autonome de Valence, aux Iles Baléares, dans la région orientale de l'Aragon. Notre langue est également parlée dans le département des Pyrénées Orientales et à la ville d'Alghero, en Sardaigne. Cela fait quelques 6,5 millions de locuteurs et presque 10 millions de personnes qui le comprennent. Tout cela sur une population d'ensemble de près de 12 millions.

Au cours de son histoire, la langue catalane connu un formidable essor au Moyen-Age et à la Renaissance ce qui en fit une des langues plus prestigieuses d'Europe à l'époque. Malheureusement, les successifs avatars historiques qui suivirent l'inclusion de la Catalogne dans le Royaume d'Espagne conduisirent à un lent déclin de cette riche littérature et à la fragmentation territoriale d'une langue dont les locuteurs étaient séparés en différents Etats et provinces. Cette dernière situation est particulièrement importante vu que, une fois rétablie la démocratie en Espagne, la division des territoires de langue catalane a continué de s'imposer ce qui a provoqué qu'il soit impossible de conduire une même et unique politique de normalisation

de la langue catalane dans tous ces territoires. Malgré tout, la langue catalane a continué à être au cours des siècles et jusqu'à nos jours la seule langue parlée sans interruption dans tous ces territoires historiques.

I. Données générales sur la langue catalane

D'accord avec les données linguistiques du recensement de population effectué en 1991, nous constatons une augmentation significative des différentes compétences linguistiques de la population, en particulier dans le domaine de l'expression orale (avec une augmentation de plus de 4 %) et dans celui de l'expression écrite (avec une augmentation de plus de 8 %).

CATALOGNE

	1986	1991
Comprend	90,3 %	93,8 %
Sait parler	64,0 %	68,3 %
Sait lire	60,5 %	67,6 %
Sait écrire	31,5 %	39,9 %

L'augmentation significative du niveau de compétence des citoyens de la Catalogne se doit en bonne mesure aux effets combinés de la scolarisation en langue catalane de tous les enfants et adolescents et de l'impact des différents moyens de communication audiovisuels en catalan. En ce sens, il convient de signaler que l'augmentation la plus importante dans les capacités linguistiques se donne dans la tranche de population des jeunes gens âgés de 10 à 19 ans où plus de 98 % disent comprendre le catalan, 89 % le parlent, 90 % l'écrivent et plus de 78 % sait l'écrire couramment.

En ce qui concerne l'usage du catalan et de l'espagnol, une enquête menée en 1992 nous donne les résultats suivants quant aux attitudes des catalans dans leurs interactions quotidiennes :

	Famille	Travail	Amis
Toujours ou presque en catalan	53,5	37,5	42,2
Plus catalan qu'espagnol	2,7	10,7	9,4
Les deux également	4,4	15,0	16,2
Plus espagnol que catalan	4,2	5,8	6,2
Toujours ou presque en espagnol	34,0	18,9	25,7
Autres langues	1,0	0,1	0,3

Pour ce qui est l'usage social du catalan parmi les jeunes, cette même enquête nous donne les pourcentages suivants :

	Famille	Travail	Amis	Condisciples	Inconnus	Notes de classe
Catalan	56,8	56,0	57,7	33,9	53,1	48,4
Les deux	7,6	15,7	13,3	16,6	--	11,9
Espagnol	33,9	26,6	28,2	24,6	40,1	37,5

Finalement, et en ce qui a trait à la langue d'usage au sein de la famille, une enquête comparative effectuée dans la région métropolitaine de Barcelone en 1986 et 1991, nous indique que les pourcentages sont les suivants :

	1986	1991
Catalan	34,2 %	34,2 %
Les deux	2,5 %	10,0 %
Espagnol	60,8 %	54,5 %
Autres	2,5 %	1,3 %

2. Situation de la langue catalane sous la dictature

La politique linguistique de la Catalogne visant à rendre normal l'usage du catalan dans tous les secteurs de la vie publique, n'aurait aucun intérêt, je crois, s'il n'avait existé au cours des siècles une volonté du pouvoir de l'Etat d'uniformiser la diversité linguistique particulièrement remarquable de l'Espagne. Cette politique arriva à son paroxysme sous le régime dictatorial du général Franco, pendant lequel le mouvement de revendication nationale catalan soutenu et partagea les objectifs de toute l'opposition démocratique au régime. Malheureusement, et malgré cette identification, la récupération de la démocratie n'entraîna pas immédiatement la réalisation des objectifs linguistiques et culturels de la Catalogne.

Quelle était la situation de la langue catalane au cours des près de quarante ans de régime dictatorial (1939-1975) ? La fin de la guerre civile provoqua immédiatement et sans appel la suppression totale de la langue catalane de tous les secteurs de la vie publique. Le Statut d'Autonomie accordé à la Catalogne en 1932 fut aussitôt aboli, les écoles publiques et privées qui utilisaient la langue catalane furent fermées ou obligées à changer de langue, au bénéfice de l'espagnol, toute publication fut bannie et la langue catalane fut également obligée à disparaître de l'administration publique et autres organismes dépendant de l'Etat.

Ainsi donc, le catalan passa à un état de totale clandestinité durant de nombreuses années et fut réduit à être une langue d'usage privé à l'intérieur des foyers. De plus, les nouvelles autorités espagnoles entreprirent un processus de fragmentation de langue catalane dans les différents territoires dans lesquels celle-ci est parlée. En effet, l'objectif n'était autre que détruire la conscience de la langue commune et procéder à une dialectalisation de cette langue. Cette situation générale s'aggrava au cours des années cinquante et soixante, date à laquelle l'intense processus d'industrialisation que connut la Catalogne provoqua l'affluence de nombreux contingents de travailleurs immigrés de langue espagnole en provenance des régions

les plus défavorisées de l'Espagne. Il est à noter que le nombre de ces travailleurs dépassa le chiffre d'un million et demi de personnes. Ceci provoqua que pour la première fois dans l'histoire de la Catalogne, l'espagnol devint, en moins de vingt ans, la langue majoritaire d'expression publique. En outre, les conditions de marginalisation sociale de ces travailleurs immigrés, conditions souvent provoquées sciemment par les autorités franquistes, rendirent pratiquement impossible l'intégration linguistique et culturelle de ces travailleurs à leur nouvel entourage culturel, social et linguistique.

Malgré tout cela, il est important d'observer que tous ces changements politiques, économiques, culturels et sociaux ne furent pas de nature à faire que la langue catalane soit devancée dans les rapports non formels entre la population autochtone en tant que langue propre de la Catalogne. Ceci entraîna un fort mouvement culturel clandestin qui, au cours des dernières années de régime dictatorial, entreprit de nombreuses actions en vue de conquérir quelque présence de la langue catalane dans la société. Ainsi virent le jour quelques publications en langue catalane et de nombreuses associations culturelles et civiques de revendication et promotion de la langue ainsi que quelques programmes en catalan dans les médias audiovisuels.

Certains des objectifs de ce mouvement de récupération linguistique et culturelle de la Catalogne furent atteints, au cours de l'étape de transition de la dictature vers la démocratie, par la reconnaissance dans la Constitution Espagnole de 1978 de la pluralité linguistique de l'Espagne et par le fait que, outre le caractère de langue officielle de l'espagnol sur l'ensemble du territoire, il a été prévu et reconnu que le catalan et les autres langues territoriales soient officielles dans leurs territoires historiques. Passons donc au cadre légal dont jouit actuellement la langue catalane.

3. Le cadre légal au sein de l'Etat démocratique

L'article 3 du Statut d'Autonomie de la Catalogne (1979) déclare que le catalan est la langue propre de la Catalogne ; qu'elle en est la langue officielle, ainsi que l'espagnol, langue officielle de tout l'Etat espagnol ; que le gouvernement de la Catalogne garantira l'usage normal et officiel des deux langues, prendra les mesures nécessaires afin d'en assurer la connaissance, et créera les conditions qui permettent leur pleine égalité quant aux droits et aux devoirs des citoyens de Catalogne. Finalement, le Statut d'Autonomie déclare que la langue du Val d'Aran (un dialecte du gascon) sera l'objet d'enseignement, de respect et de protection particuliers.

Après les élections au Parlement de la Catalogne de 1980, le gouvernement catalan créa une direction générale de la politique linguistique ayant la mission d'appliquer l'article 3 du Statut d'Autonomie. Cette direction générale, dont j'ai l'honneur d'être le directeur depuis 1988, a quelques 110 employés, dont la plupart sont des spécialistes qualifiés en planification linguistique.

Après presque trois ans de négociations parlementaires, présidées par la volonté de maintenir le plus grand consensus possible entre tous les groupes politiques, fut promulguée la "Loi 7/1983, de normalisation linguistique en Catalogne". Cette loi garantit l'usage officiel des deux langues afin d'assurer à tous les citoyens la participation à la vie publique. Elle déclare le catalan langue propre de l'administration du gouvernement de la Catalogne et de l'Administration territoriale catalane, de l'Administration locale et des autres organismes publics qui dépendent du gouvernement. Elle pose comme objectif de l'enseignement la connaissance des deux langues officielles, et déclare le catalan langue propre de l'enseignement

à tous les niveaux éducatifs, tout en donnant aux enfants le droit de recevoir le premier enseignement dans leur langue habituelle, qu'il s'agisse du catalan ou de l'espagnol.

Elle équilibre le catalan et l'espagnol dans les moyens de communication de masse de titularité publique.

En parallèle, le *Conseil Social de la Llengua Catalana* (Conseil Social de la langue Catalane) fut créé en 1991. Sa composition très variée reflète et représente tous les secteurs sociaux du pays. Les travaux de ce Conseil ont abouti à une proposition de Plan Général de Politique Linguistique auquel nous reviendrons plus tard.

5. Le processus de la politique linguistique : l'étape du renouveau et de la consolidation (1982-1992)

Cette première grande étape de la politique linguistique du gouvernement de la Catalogne avait le triple objectif de généraliser la connaissance de la langue parmi les étudiants et les adultes ; de normaliser l'usage du catalan dans les administrations publiques catalanes ; et de créer des médias audiovisuels modernes et compétitifs.

Les conditions nécessaires ont été créées dans les centres scolaires afin d'atteindre l'objectif de la normalisation parmi les jeunes, tout en offrant des cours de "recyclage" aux professeurs. Grâce à cela, la plupart des élèves des écoles primaires, et plus du tiers des élèves de secondaire, reçoivent la plupart des cours en catalan.

On offre aussi des cours de catalan à tous les adultes qui en font la demande (quelques 35 mille par an). Ces cours sont financés presque entièrement par notre direction générale et les administrations locales tandis que les programmes sont dessinés par les spécialistes de la direction générale.

On a créé aussi des moyens de communication institutionnels, en parallèle aux médias qui dépendent de l'administration de l'Etat. En 1983 la Corporation Catalana de Radio et Télévision a créé Télévision de Catalogne/TV3, ainsi que deux stations de radio : Catalunya Ràdio et Ràdio Associació de Catalunya. Plus tard, la même corporation, qui dépend du Parlement de la Catalogne, a établi plusieurs nouvelles stations (Catalunya Música et Catalunya Informació) ainsi qu'une seconde chaîne de télévision : Canal 33. Tous ces organismes émettent entièrement en catalan, et ont contribué à l'extension de l'usage et de la connaissance du catalan grâce à des programmes variés et modernes qui ont été très bien reçus par les téléspectateurs. Il faut ajouter à cela les émissions de la deuxième chaîne de la télévision espagnole qui émet également en catalan à certaines heures.

Cette première étape de la politique de normalisation linguistique en Catalogne a eu pour effet d'augmenter spectaculairement le niveau des compétences linguistiques de la population et de renforcer ou accroître la présence de la langue catalane dans plusieurs secteurs de la société, faits que nous analysons tout de suite.

6. La situation actuelle de la langue catalane

Quelle est donc la situation générale du catalan dans ces différents secteurs ? Dans l'enseignement, un des secteurs les plus importants dû à son rôle de principal instrument de socialisation des nouvelles générations, le catalan est une matière obligatoire dans toutes les écoles de la Catalogne, au même titre que l'espagnol. Il nous faut aussi souligner l'importance des programmes d'immersion linguistique appliqués à plus de 65 000 enfants dans les écoles de la région métropolitaine de Barcelone (à forte majorité castillanophone), programmes qui actuellement donnent des résultats de bilinguisme précoce très favorables. La présence de la langue catalane dans l'enseignement secondaire est moins favorable, nous en avons déjà parlé, tandis que la présence du catalan dans le monde universitaire est inégale selon les différentes facultés. En général, je crois que nous sommes en droit d'affirmer que la tendance générale de présence du catalan dans l'enseignement est de s'accroître chaque fois plus.

La présence du catalan dans l'administration publique de la Catalogne - tant la connaissance que l'usage - est majoritaire dans les différents ministères du gouvernement autonome, les conseils régionaux et les municipalités. Ainsi, la langue propre de l'administration publique catalane présente des indices très élevés de normalisation tant du point de vue de l'utilisation de la langue dans les relations entre les fonctionnaires que de la production de documents. Par ailleurs, le catalan est la seule langue utilisée dans les débats et les travaux de commission du Parlement de la Catalogne, ce qui démontre le degré de compromission de la classe politique catalane avec les besoins et intérêts de la société.

Pour ce qui est du secteur des moyens de communication, le catalan y jouit d'une situation de privilège dans bien des cas si on compare sa situation actuelle avec celle d'il y a à peine dix ans. Les différents moyens créés par notre gouvernement ont contribué de manière décisive à augmenter le degré de compréhension de la langue catalane dans un secteur de la population qui, jusque-là, ne comprenait pas le catalan. Néanmoins, les moyens de communications audiovisuels en catalan doivent faire face à une grande compétence de la part des deux chaînes de la télévision publique espagnole et des trois chaînes privées.

En ce qui concerne le monde de la presse écrite, et malgré les incorporations successives de nombreux journaux et de certaines revues en catalan, la supériorité de la langue castillane est encore très nette. Finalement, il nous faut faire mention de la croissance continue de l'édition en langue catalane et du fait que chaque année se publient plus de livres en catalan ce qui a entraîné que l'année dernière apparaissent près de 6 000 titres en catalan.

Finalement, et en ce qui a trait à la présence de la langue catalane dans les relations socio-économiques, il s'agit là d'un secteur où, paradoxalement et dans le même temps, se sont produits le plus de progrès et où se maintiennent les plus grandes déficiences. Si d'une part le secteur de l'automobile, les entreprises publiques et le monde du commerce se sont nettement engagés sur le chemin de la normalisation linguistique avec une augmentation notable de la présence de la langue catalane, d'autre part, dans le secteur des grandes entreprises privées l'espagnol continue à dominer de façon écrasante. Néanmoins, il nous faut souligner que certaines enquêtes démontrent qu'au cours de ces dernières années l'importance de la langue catalane dans ce secteur n'a cessé de s'accroître et que le niveau de compétence des dirigeants, cadres supérieurs et gérants a augmenté de façon sensible, bien que le principal problème soit toujours celui de l'usage effectif de la langue catalane dans les relations interprofessionnelles et économiques.

Une enquête réalisée en 1992 sur l'usage du catalan dans les petites entreprises de nouvelle création et qui développent leurs activités dans la région métropolitaine de Barcelone, nous permet de constater que l'usage oral non formel est largement supérieur à l'usage oral formel et à l'usage écrit dans la plupart de ces entreprises.

En ce qui concerne l'attitude des citoyens face à l'utilisation du catalan dans les relations commerciales, il s'avère que plus des deux tiers des consommateurs se montre favorable à l'utilisation du catalan dans l'affichage, la publicité et les instructions de fonctionnement des produits.

7. Plan Général de Normalisation Linguistique : l'extension de l'usage social du catalan

Etant donné l'augmentation incessante de la connaissance et de la présence de la langue catalane dans la société, processus qui peut être apprécié à partir des données que nous vous avons fournies ci-avant, la Direction Générale de Politique Linguistique a procédé à une reformulation des objectifs de la politique linguistique, à cause de la confirmation de l'énorme progrès de la connaissance du catalan parmi la population (surtout parmi les jeunes en âge scolaire) dans le double sens d'étendre l'usage social du catalan, et de rédiger un Plan général de normalisation linguistique.

Afin d'atteindre l'objectif qui n'est autre que récupérer la langue catalane dans tous les domaines d'usage de la société, il a été procédé à la restructuration des programmes de la Direction Générale en cinq programmes sectoriels (administration publique et droits linguistiques, éducation et jeunesse, industries culturelles et moyens de communication, secteur socio-économique et socio-laboral, et monde associatif). Dans chaque aire, nous organisons des programmes d'intervention, souvent avec le concours des autres ministères du gouvernement catalan.

Les différentes étapes que comprend cette nouvelle étape de la politique linguistique sont, à grand trait, les suivantes :

a) 1993-1996 : augmenter à 94 % le pourcentage de population capable de comprendre le catalan, à 70 % la capacité de le parler et de l'écrire et, finalement, à 43 % la capacité de l'écrire.

b) 1996-2000 : faire en sorte que, grâce à l'augmentation des compétences linguistiques de la population, la langue catalane soit la principale langue de travail dans les organismes et institutions privées, principalement dans le secteur socio-économique.

A cet effet, les travaux réalisés par le *Conseil Social de la Llengua Catalana* au cours des années 1991, 1992 et 1993 a doté d'un solide contenu le *Plan Général de Política Lingüística*. Nous vous présentons ci-dessous les principaux objectifs de ce Plan.

a) Que les droits linguistiques de tous les citoyens de la Catalogne soient respectés en ce qui concerne le développement de toutes leurs activités publiques, professionnelles, culturelles, sociales ou grâce à la protection de cet exercice par les pouvoirs publics, sans que cela ne suppose la consultation du droit collectif de la communauté linguistique à utiliser la langue propre de son territoire.

b) En ce qui concerne l'Etat espagnol, et face à la perspective de la réorientation du modèle autonome, il s'agit d'obtenir que le catalan soit reconnu sur un pied d'égalité avec l'espagnol comme une des langues constitutives de l'Etat.

c) Face à la fragmentation administrative des différents territoires de langue catalane, il est nécessaire de promouvoir activement une coordination globale et institutionnelle des différentes actions de normalisation linguistique, tant internes qu'internationales, entreprises par les institutions propres de ces territoires.

d) Pour ce qui est de la Catalogne, il convient de : **dans un premier temps**, renforcer et garantir le respect de l'option linguistique personnelle de tous les citoyens dans toutes les communications orales et écrites des organismes publics et privés ; **dans une seconde étape**, garantir le respect du droit à développer toutes les activités en catalan dans le territoire de la Catalogne.

8. Conclusions

Comme résultat global de cette politique linguistique de promotion de la langue catalane, nous pouvons affirmer que de grands changements se sont produits dans les secteurs politiques et administratifs, dans le système éducatif et dans les activités de recherche ainsi que dans le cadre des moyens de communication de titularité publique. Il est également indispensable de souligner que rien de cela n'aurait été possible si la Catalogne n'avait pu récupérer ces propres institutions de gouvernement autonome grâce à la volonté unanime de toute la population. En effet, c'est seulement dans la mesure où la Catalogne a pu compter sur son propre gouvernement que notre politique linguistique a pu jouir d'un cadre légal adéquat, d'une bonne structure administrative et des ressources humaines, techniques et économiques suffisantes.

Néanmoins et malgré tous ces efforts et la priorité que le gouvernement de la Catalogne donne au processus de récupération de notre langue nationale, il ne faudrait pas arriver à la conclusion que nous avons atteint le but que le citoyen puisse vivre seulement en catalan en Catalogne. Les obstacles sont toujours évidents : les difficultés pour changer les attitudes dans les territoires castillanophones de l'Espagne, les réticences de l'administration de l'Etat, etc.

Un dernier obstacle qui doit être considéré, dans la mesure où il agit sur nombre d'autres langues européennes (non seulement minoritaires mais aussi de démographie moyenne) découle des problèmes causés par le manque de coïncidence entre les espaces linguistiques, les espaces communicatifs et les espaces économiques. Le fonctionnement du marché libre crée des problèmes de survie pour les langues : la liberté de mouvement des travailleurs et des produits, les grands changements économiques devront s'identifier et s'étudier d'un point de vue linguistique à cause des répercussions linguistiques qu'ils ont et auront de plus en plus dans la société européenne.

Miquel Renu I Tresserras
Directeur Général de Politique Linguistique
Département de la Culture
Gouvernement de la Catalogne

François GRIN

**Maître de Conférence à l'Université de Genève
Département Economie Politique**

Economie, culture et langues régionales : quelles interactions ?

**Table ronde "Identité, condition de développement"
Etats généraux de la culture bretonne
Quimper/Kemper, 27 mai 1995**

*François GRIN
Université de Genève*

Pendant longtemps, la protection et la promotion des langues et des cultures régionales ont été pensées sous l'angle exclusif du patrimoine et des traditions ; en d'autres termes, elles ne pouvaient relever que des arts et des lettres, ce qui revenait à les reléguer dans une zone très périphérique par rapport au politique. Comme nous le savons, ces domaines de l'activité humaine passent souvent, aux yeux des puissants, pour assez secondaires (même si, bien sur, on n'admet jamais officiellement cette hiérarchie) : c'est dans d'autres sphères (et, de plus en plus, dans la sphère économique) que sont réputées se passer les choses réellement importantes.

Donc, quand un Etat ne parle des langues et des cultures régionales que sous l'angle de la culture au sens le plus étroit, qu'il s'agisse de musique, de littérature ou de patrimoine, cela revient parfois à les mettre sur la touche. Bien sûr, loin de moi l'idée d'attribuer à un gouvernement élu un tel machiavélisme : cependant, il faut bien reconnaître que la plus grande bienveillance envers les minorités peut aussi cacher le recours à de très commodes alibis. Ce n'est un secret pour personne que l'Etat français a, sur ce plan, un passé chargé. Toutefois, même les gouvernements les mieux notés ne sont pas toujours irréprochables : j'en veux pour preuve l'insuffisance des mesures actuellement en vigueur en Suisse pour la protection de la langue romanche et de ses 56 000 locuteurs à peine, dont quelque 20 000 ne vivent déjà plus dans le territoire romanche traditionnel dans l'est du pays.

Il y aurait certes toute une analyse à faire, sous l'angle historique, politique ou institutionnel, de l'attitude des gouvernements centraux à l'égard des langues régionales¹ ; toutefois, tel n'est pas le propos de mon intervention. En effet, le fait que l'on ait jugé utile la présence d'un économiste à une table ronde sur une thématique culturelle n'est qu'un indice, parmi beaucoup d'autres, d'une dynamique nouvelle et prometteuse pour les cultures et les langues régionales.

En quelques mots, il se passe, depuis quelques années, la chose suivante : on est en train de s'apercevoir que les cultures et les langues d'une part, et l'économique d'autre part, ne sont pas des sphères complètement séparées qui n'auraient rien à voir l'une avec l'autre ; au contraire, elles sont reliées par une foule d'interactions. Ceci rajeunit et renouvelle la

¹ Voir par ex. : Jean-William LAPIERRE, 1988 : *Le pouvoir politique et les langues*, Paris : Presses Universitaires de France ; Tovo SKUTNABB-KANGAS et Robert PHILLIPSON (eds.), 1994 : *Linguistic Human Rights*, Berlin : Walter de Gruyter.

problématique des cultures régionales, et des langues minoritaires qui souvent les véhiculent : la langue et la culture ne relèvent pas seulement des arts, des lettres et du folklore : elles sont influencées par l'économie, et elles influencent, à leur tour, toutes sortes de variables économiques.

On commence à s'en rendre compte, c'est bien. Mais cela soulève toutes sortes d'autres questions. En particulier, comment, dans quels termes, avec quels instruments analytiques pouvons-nous parler de ces interrelations ? Des questions à caractère théorique certes, mais qu'il est indispensable de se poser, car les rapports entre économie d'une part, langue et culture d'autre part sont complexes, et ne se laissent pas enfermer dans des réponses toutes faites.

D'un côté, on sent bien que la revitalisation d'une économie régionale peut s'appuyer sur la culture et la langue locales, mais comment ? Les liens de cause à effet par lesquels le dynamisme économique puise dans la vitalité culturelle d'une région sont très difficiles à décrire, et à départager d'autres effets.

D'un autre côté, il y a aussi de bonnes raisons de penser qu'une économie locale florissante peut favoriser la préservation et le renouveau d'une culture régionale ; cependant, on sait aussi que le développement économique (souvent confondu avec le "progrès") peut aussi contribuer à marginaliser les cultures et les langues régionales, traitées comme les reliquats d'un passé obscur appelé à sombrer dans l'oubli.

Bref, la complexité et l'ambiguïté de la relation entre le développement économique et la vitalité d'une culture et d'une langue régionale montrent bien que ces problèmes ne sont pas simples ; alors, à nouveau, se pose la question : comment comprendre ces relations, comment en rendre compte - et, en fin de compte, comment *utiliser* la compréhension de ces relations pour atteindre des objectifs de politique linguistique et culturelle ?

Réfléchir à ces problèmes, c'est précisément la tâche de domaines toujours un peu en marge de la recherche économique, où se retrouvent l'économie de la culture, l'économie de la langue et, dans une certaine mesure, l'économie de l'éducation². Dans les quelques minutes qui me sont accordées, il n'est malheureusement pas possible de proposer un survol de ce qui a déjà été dit et écrit sur les liens réciproques entre l'économie d'un côté, et la langue et la culture d'autre part. Tout au plus peut-on mentionner des articles ou des ouvrages sur le sujet, ou renvoyer à des publications qui en dressent l'inventaire et proposent un bilan³. Néanmoins, à grands traits, j'aimerais en poser quelques principes, et mettre en avant l'utilité des notions bien connues d'offre et de demande pour parler des interactions entre langue, culture et économie.

² On peut également déboucher sur ces questions en partant d'une autre perspective, à savoir celle de l'économie régionale ; celle-ci, toutefois, bute sur le cœur même de la question : comment caractériser la langue et la culture dans le cadre d'une analyse économique ?

³ Pour un survol de l'économie de la langue, voir par ex. François GRIN, 1994 : "The Economics of Language: Match or Mismatch ?", *International Political Science Review*, 15, 25-42.

D'abord, évitons quelques confusions que l'on rencontre fréquemment : les problèmes qui nous intéressent ici relèvent peut-être du développement économique, mais pas de l'économie du développement (qui est un domaine où l'on étudie le développement des pays du Tiers-Monde). Ils concernent plutôt l'économie régionale, où il est question des rapports entre centre et périphérie, du choix de leur lieu d'implantation par les entreprises, du rôle des infrastructures, etc. Deuxièmement, il faut éviter de confondre le développement *économique* d'un côté, avec le développement *linguistique ou culturel* de l'autre. Le développement linguistique, par exemple l'introduction de nouveaux termes nécessaires pour rendre compte de la modernité sur les plans technique, social, culturel ou autre, est indispensable, et peut faciliter l'adaptation d'une culture au développement économique, toutefois, les deux questions sont différentes, et comprendre le développement lexical ne dit pas grand-chose sur le développement économique lui-même.

Ces deux précisions, au demeurant, s'avèrent de moins en moins nécessaires à mesure que se répand le message que la langue et la culture présentent des dimensions économiques.

Pour la survie et, mieux encore, le développement d'une culture et d'une langue régionale, l'existence conjointe d'une offre et d'une demande pour cette dernière est une condition incontournable. Cependant, c'est sans doute la demande qui joue un rôle primordial : l'expérience montre qu'en général, si la demande est présente, l'offre finit par suivre. Pour cela, bien entendu, il faut que soient levés les obstacles politiques ou institutionnels au plein épanouissement de la langue et de la culture régionale. Une fois que de tels obstacles sont écartés, l'existence d'une demande (donc, au fond, d'un véritable désir de vivre avec la langue et la culture régionale) crée toutes les conditions pour que cette langue et cette culture se développent et se renouvellent spontanément, sans que soient nécessaires des mesures de soutien. C'est ce que le célèbre sociolinguiste Joshua Fishman appelle un *self-priming mechanism* de vitalité linguistique et culturelle⁴. C'est un mon avis le cas des langues majoritaires, mais aussi celui de la Catalogne, en tous cas depuis 1975 et la chute du fascisme dans l'Etat espagnol.

Toutefois, cette enviable situation n'est pas celle de toutes les communautés régionales, tant s'en faut. Imaginons, sans en désigner aucune, une culture régionale X qui semble engagée sur la voie du déclin. Que se passe-t-il ? Comment peut-on réagir ? Les concepts d'offre et de demande peuvent nous aider à caractériser cette situation, et à définir le type de mesures nécessaires pour y remédier (sans pour autant, bien sûr, remplacer l'analyse sur les plans politique et sociolinguistique).

Les rapports de causalité importants peuvent être représentés à l'aide d'un graphique (Fig. 1 (a) et (b)) ; ce graphique peut aider à structurer les priorités stratégiques pour la défense et la promotion des cultures et des langues régionales, surtout quand leur développement se heurte à toutes sortes d'obstacles.

⁴ Joshua FISHMAN, 1991 : *Reversing Language Shift*, Clevedon : Multilingual Matters.

On peut imaginer un cas extrême, dans lequel la demande pour la langue et la culture régionale n'existe effectivement pas ; le public, tous groupes sociaux confondus, se soucierait fort peu du sort de cette culture. J'ignore si une telle indifférence peut exister réellement. Quoi qu'il en soit, dans un tel cas, il est indispensable de commencer par créer cette demande. Ceci exige un travail patient et dévoué, qui vise en particulier les attitudes des membres de la communauté régionale, ainsi que de personnes qui lui sont extérieures. Il s'agit au fond - et j'emploie ces termes sans la moindre honte - d'un travail de lobbying et de propagande.

Une fois cette demande établie, on se retrouve face à deux situations possibles : soit il existe des obstacles majeurs à l'épanouissement de la culture et de la langue régionales, soit ces obstacles sont absents (ou peu importants). Dans ce second cas, un modeste coup de pouce suffira à enclencher le processus de développement spontané (le "self-priming mechanism") évoqué plus haut. Mais, en général, la situation est plus compliquée.

S'il existe des obstacles, il faut en déterminer la nature, et établir des stratégies en conséquence. En général, on peut classer ces obstacles en trois catégories, qui appellent chacune une stratégie spécifique - il est entendu que des obstacles de nature différente peuvent se dresser simultanément, ce qui exige de combiner les stratégies. Les trois types de difficultés majeures que l'on peut rencontrer sont les suivantes :

A/ le contexte institutionnel est défavorable ;

B/ la communauté est d'un effectif démographique trop faible pour que soit rentable la production des biens et des services nécessaires à mener une vie normale dans un environnement qui reflète et exprime la langue et la culture régionale ;

C/ même suffisamment nombreux, les membres de la communauté eux-mêmes sont en proie au doute, ou à ce que les sociolinguistes appellent "l'insécurité", et ne croient pas à la valeur et à la viabilité de leur langue et de leur culture.

Dans le premier de ces cas ("A"), dont le Québec fournit un bon exemple, la priorité revient à l'action, voire à l'activisme politique : celui-ci doit viser à la mise en place d'un contexte institutionnel favorable, ce qui signifie, en principe, la préparation et l'adoption d'une législation qui favorise la culture et la langue régionales dans différents domaines (notamment dans les domaines économiques et commerciaux). Ainsi, la Charte de la langue française au Québec (également connue sous le nom de *Loi 101*, adoptée en 1977) prévoyait par exemple l'obligation, pour les entreprises à partir d'une certaine taille, d'obtenir un *certificat de francisation*, c'est-à-dire de fournir la preuve qu'elles offraient à leurs employés et collaborateurs un cadre professionnel dans lequel il soit véritablement possible de fonctionner en français. Ceci a contribué à accroître la valeur, sur le marché du travail, des compétences en français des individus ; par voie de conséquence, la *Loi 101* a permis d'améliorer la position de la langue et de la culture française et québécoise, jusque là marginalisée par la culture anglophone et la langue anglaise. On a ainsi libéré tant l'offre que la demande, et favorisé la vitalité d'une culture.

Les deux autres catégories d'obstacles ("B" et "C") sont sans doute plus proches de ce que connaissent certaines langues et cultures régionales européennes.

Il arrive ainsi qu'une communauté régionale soit démographiquement trop faible pour que soit rentable la production des biens et services qui font partie intégrante de la langue et de la culture, et qui permettent de vivre celles-ci au quotidien. En termes de demande, on dira que celle-ci est trop modeste pour que les producteurs trouvent leur compte dans la fourniture de ces biens et services. Ceci implique qu'il n'existe pas d'offre, parce que l'offre ne suit pas, et l'intervention de l'Etat est alors indispensable ; il s'agira donc de soutenir la production des biens et services concernés⁵. Dès lors, en termes stratégiques, la priorité est non seulement de faire la preuve, dans un contexte donné, que ce soutien est nécessaire, mais aussi de faire passer ce message auprès des autorités et des contribuables en général. Ceci ne doit pas empêcher de solliciter le soutien des entreprises, en leur suggérant des mesures qui sont à la fois utiles à la visibilité de la culture régionale et peu coûteuses pour le secteur privé - par exemple dans le domaine de l'étiquetage des produits⁶. Rappelons au passage que la notion de "masse critique" ou de "seuil minimal" ne doit pas être mythifiée : à preuve, la vitalité de la langue et de la culture féroéenne avec moins de 50 000 locuteurs.

Dans le troisième cas, sans doute le plus difficile, la langue et la culture régionales ne sont pas prises au sérieux, et cela, par quatre groupes importants d'acteurs sociaux : les autorités politiques et administratives ; les personnes "extérieures" à la culture régionale (par exemple, les touristes qui visitent la région) ; les milieux économiques, à l'échelle locale, régionale ou nationale ; et surtout les membres de la communauté elle-même. Une demande pour la langue et la culture régionale pourrait apparaître, car elle existe en germe, mais elle ne se manifeste pas, étouffée sans doute par le poids de plusieurs générations de répression et de dévalorisation. Ce cas peut se produire même en l'absence de blocages institutionnels (en fait, après que les instruments de la répression aient été abrogés et remplacés par une dévalorisation intériorisée) ; il peut également se produire chez des communautés bien assez nombreuses pour que soit rentable la production des biens et services permettant de vivre la culture régionale au quotidien. La priorité est alors de faire éclore cette demande potentielle : l'offre suivra, ce qui recréer les conditions nécessaires à la vitalité naturelle et quotidienne de la culture et de la langue régionale. Il faut donc tout d'abord se lancer dans un travail politique de reconquête et de réappropriation de l'identité culturelle et viser les membres de la communauté. Ce travail visera à renouveler la confiance dans la culture et la langue régionale comme élément de la connaissance de soi. En même temps, pour atteindre les autres groupes, il est utile d'estimer en termes statistiques la contribution que peut apporter, pour le tissu économique régional une

⁵ On peut pour cela commencer par analyser les courbes de coût de production des biens et services en question, comme le suggère Toussaint HOOEVAR, 1985 : "L'équilibre sur les marchés linguistiques minoritaires", in F. Vaillancourt (dir.), *Economie et langue*, Editeur officiel du Québec, Québec. Alternativement, si l'on considère que les producteurs sont efficaces et produisent au moindre coût, il peut être justifié de subventionner certains biens et services minoritaires ; voir à ce propos François GRIN, 1990 : "The Economic Approach to Minority Languages", *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 11, 153-174.

⁶ François GRIN, 1993 : "Minority Language Promotion : On the Practical Usefulness of Economic Theory", in Dafis, L. (ed.) : *Economic Development and Lesser Used Languages : Partnerships for Action*, Llanbedr Pont Steffan (Cymru) : Laith Cyf., 24-49.

activation de son identité linguistique et culturelle. Des études écossaises récentes vont précisément dans ce sens⁷.

En bref, selon le type d'obstacles à surmonter, les concepts avec lesquels on peut rendre compte de la relation entre langue, culture et économie ne sont pas toujours les mêmes. Parfois, on fera recours à l'économie de l'environnement et à l'analyse micro-économique des comportements (cas B) ; dans d'autres situations, c'est plutôt l'économie régionale, et occasionnellement les instruments de la macro-économie qui seront utiles (cas C). Rappelons que, bien entendu, il est fort possible que des obstacles différents se manifestent simultanément, ce qui appelle une stratégie à plusieurs niveaux; et, dans la plupart des cas, une certaine vigilance sur le plan politique n'est pas de trop, et s'avère indispensable dans les situations de type A.

Faute de temps, je conclus ici ; la discussion nous donnera la possibilité d'entrer davantage dans le détail. Et s'il fallait résumer mon propos en une ou deux phrases, elles pourraient être celles-ci : en quelques années, l'idée que les langues et les cultures régionales présentent une importance économique a fait beaucoup de chemin ; de son côté, la recherche fournit un éventail toujours plus complet de concepts et d'instruments qui permettent de poser et de mieux comprendre ces interrelations ; ces développements ouvrent de nombreuses perspectives nouvelles pour la protection et la promotion des langues et des cultures régionales.

Je vous remercie de votre attention ; trugarez evit hoc'h evezh.

⁷ Alan SPROULL et Brian ASHCROFT, 1993 : *The Economics of Gaelic Language Development*, Glasgow : Glasgow Caledonian University.

Fig. 1a

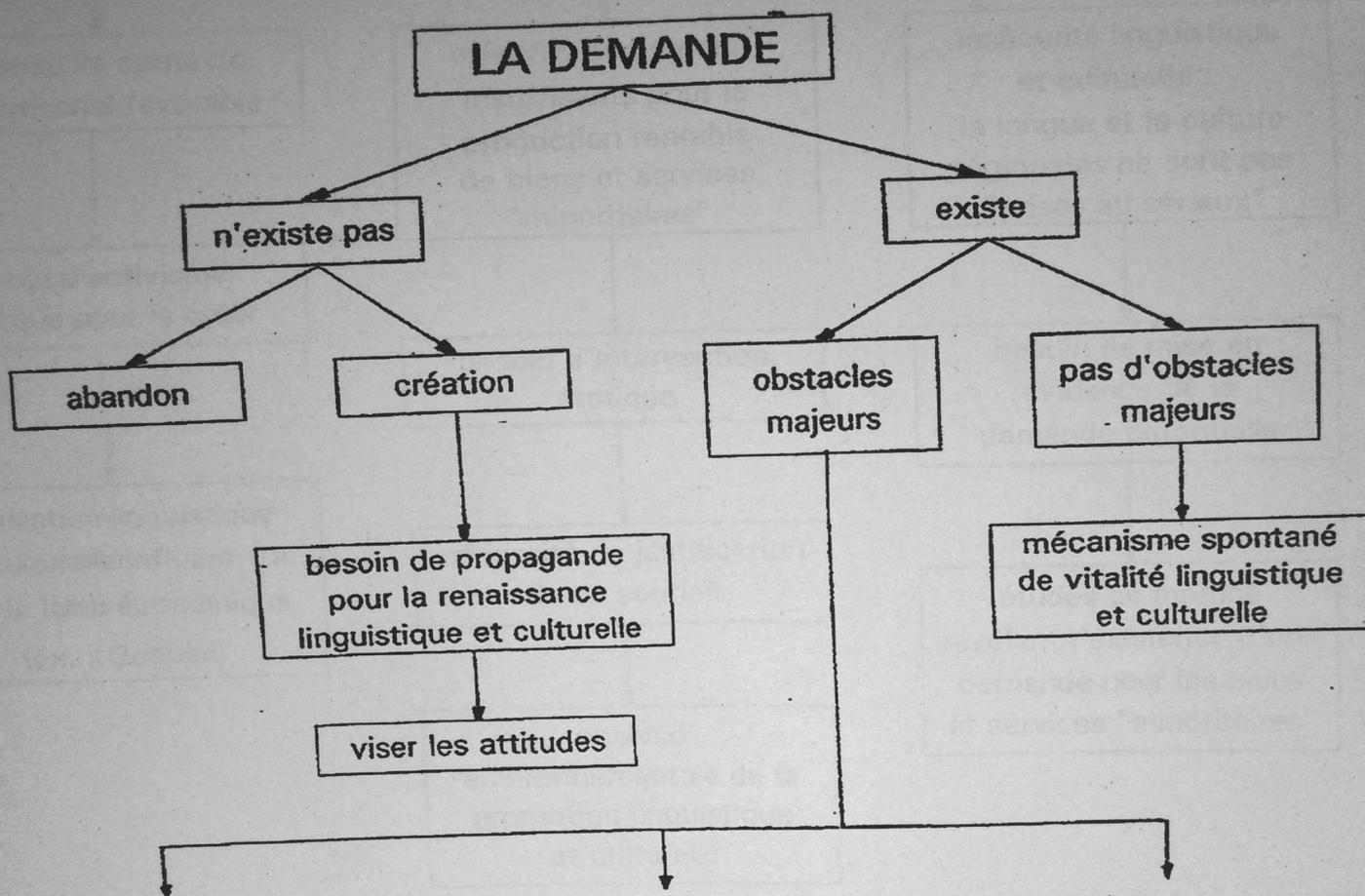
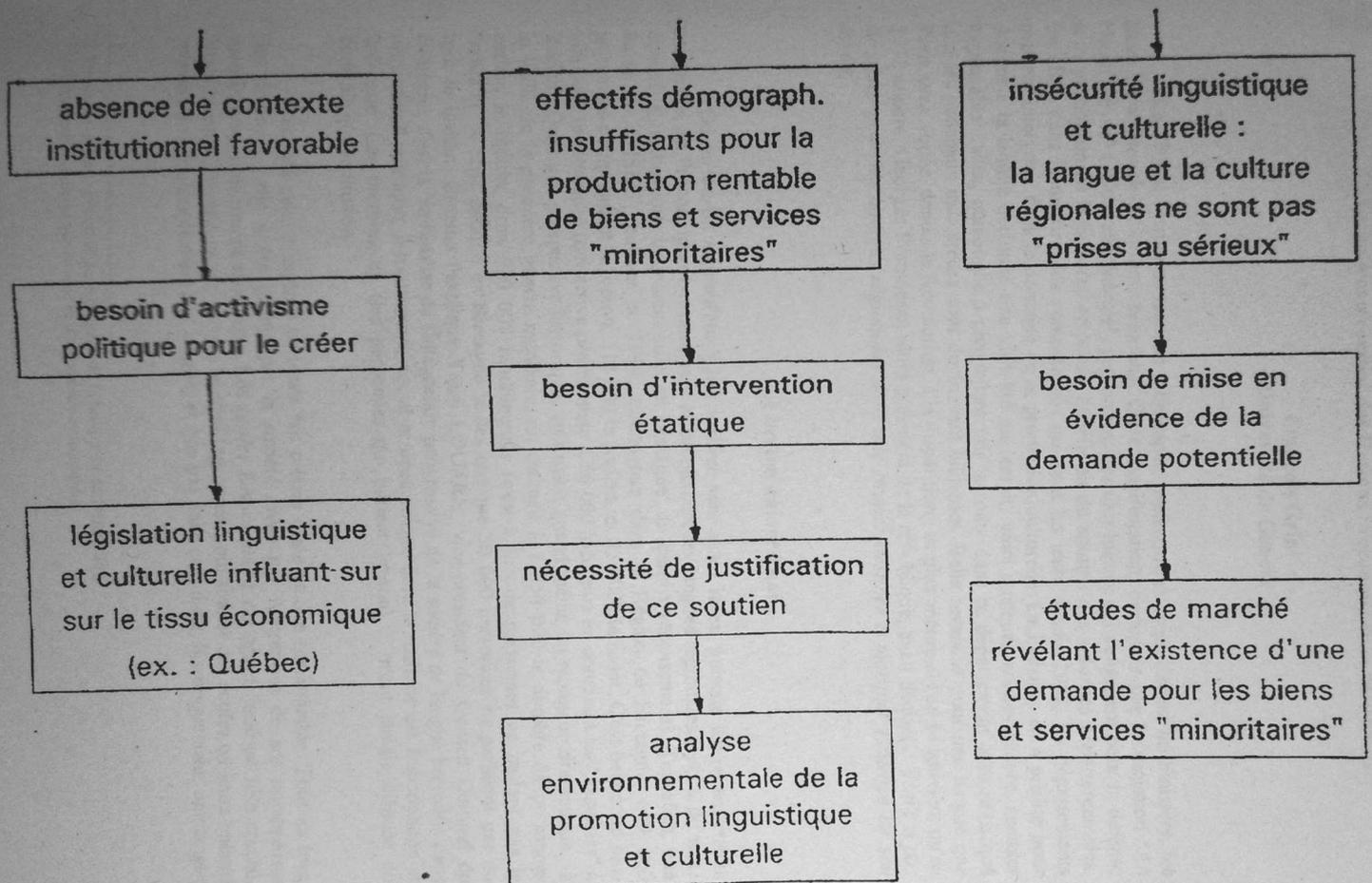


Fig. 1b



Le nouveau combat des Bretons : reconquérir la modernité

François Grin¹
Université de Genève

Le 27 mai dernier se tenaient à Quimper, préfecture du département du Finistère, les *Etats Généraux de la culture bretonne*. Cette manifestation, organisée par l'association "An Nerzh Nevez" ("Nouvelle énergie", regroupant des élus locaux qui s'engagent pour la défense et la promotion de la culture bretonne), bénéficiait du soutien des autorités départementales. En effet, dans la mesure des compétences qui sont les leurs depuis 1982, les départements peuvent intervenir dans le domaine de la promotion culturelle. Le Finistère en a profité pour donner à la langue bretonne une visibilité qui aurait, voici quelques années encore, sembler impensable : ainsi, quiconque à récemment pris la route dans ce département aura remarqué que les panneaux indicateurs sont dorénavant bilingues. Belle revanche pour une langue que Paris avait vouée, depuis la Révolution, à la disparition ; et plus encore si l'on se souvient qu'en 1972 encore, Georges Pompidou, alors président de la république, avait déclaré : "*Il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau*".

Le breton aujourd'hui

Où en est-on aujourd'hui ? Les chiffres sont assez rares, puisque les recensements nationaux, en France, ignorent purement et simplement les langues régionales (ceci a du reste conduit à un boycott, largement suivi en Bretagne, du dernier recensement). Toutefois, une étude de l'INSEE², publiée en 1994, estime que dans la Région de Bretagne, 689 000 personnes comprennent le breton, 518 000 le parlent, et 237 000 le lisent. C'est beaucoup plus que pour le romanche (qui arrive péniblement à 56 000 locuteurs en comptant les "expatriés" à Zurich). Dans une perspective historique, cela trahit quand même un plongeon dramatique : à la veille de la première guerre mondiale, on estimait à 1 350 000 le nombre de personnes parlant le breton, dont 900 000 monolingues (c'est-à-dire de personnes ne parlant pas le français). A cette époque en Bretagne seules quelque 50 000 personnes ne parlaient pas du tout le breton. Comme l'explique Tangi LOUARN, vice-président du Conseil Culturel de Bretagne, c'est là "le résultat de l'intégration progressive de la société de langue bretonne dans un système politique, institutionnel, social et économique dont la maîtrise est francophone et unilingue. Les bretonnants (les personnes qui parlent breton) ... n'ont jamais disposé du contrôle des institutions."

Malgré cela, la culture bretonne fait preuve d'une vitalité remarquable. Tout au long des décennies, elle a été portée par la société civile par l'entreprise de ses nombreuses associations, notamment musicales. Les *écoles Diwan* ont, à cet égard, joué un rôle crucial. Voici bientôt 20 ans que des parents se sont regroupés pour fonder des écoles où leurs enfants peuvent être scolarisés dans leur langue, et non pas dans ce qui est, historiquement, une langue

¹ Dr. ès Sc. écon., spécialité en économie de la langue et de l'éducation.

² Institut national de la statistique et des études économiques.

étrangère : le français. Petit à petit, les écoles Diwan ont arraché au ministère de l'éducation nationale la reconnaissance officielle leur permettant de fonctionner.

A la reconquête de la modernité

A l'heure actuelle, le mouvement de soutien à la langue et à la culture bretonne porte ses efforts sur la conquête, ou la reconquête, de la *modernité*. Il s'agit de faire la preuve que la langue et la culture régionale, loin de signifier l'enfermement dans une imagerie passéiste, est compatible avec la modernité, ou même favorise l'intégration de celle-ci dans le tissu social. En cela, les Bretons reprennent la stratégie appliquée par les autres communautés celtiques que sont les Ecossais, les Irlandais et les Gallois. Cependant, tous s'inspirent de la grande *success story* dans le domaine : la "normalisation" de la langue catalane. En effet, depuis la fin du franquisme en 1975 et grâce à la législation linguistique de 1983, la Catalogne a réaffirmé avec force la légitimité de sa langue et de sa culture. Plus encore, elle les a étroitement associées à l'énorme "coup" médiatique et promotionnel que furent les Jeux Olympiques de 1992.

Il n'est donc pas étonnant que les récents *Etats Généraux de la culture bretonne* aient été placés sous le thème "Identité, condition de développement". Un public de plusieurs centaines de personnes a participé à une série d'ateliers et suivi les débats d'une table ronde autour des questions suivantes : l'identité culturelle influence-t-elle le développement de l'économie régionale ? Comment s'appuyer sur la langue et la culture bretonne pour renforcer le tissu économique de la région (où dominant le tourisme et l'agriculture) ? Et enfin, comment se servir du dynamisme économique pour garantir la place de la langue et de la culture bretonnes ? Toutes ces questions, bien entendu, devaient être prises dans le contexte plus large de l'intégration économique toujours plus forte de l'Union Européenne.

Bref, une série de questions complexes, auxquelles il est impossible de donner des réponses toutes faites. Même la recherche universitaire est souvent empruntée devant ces sujets, partagés entre des disciplines aussi diverses que l'économie politique, la sociologie, la géographie, et la gestion d'entreprise. On y trouve cependant quelques grands principes, comme l'idée qu'il faut traiter la langue et la culture de la même manière que l'environnement, naturel ou construit : les arguments économiques qui justifient une politique de l'environnement justifient également une politique de promotion linguistique et culturelle.

Tout aussi riches d'enseignements sont les expériences faites ailleurs en Europe. Il y a, bien sûr, la vitalité de la langue catalane, qui en moins de 20 ans a repris la première place dans la vie quotidienne en Catalogne, tout en raffermissant la position de la région comme la plus prospère d'Espagne. Mais il y a aussi la visibilité croissante du gallois dans la promotion économique du Pays de Galles, ou la mise sur pied, en Irlande, de diplômés universitaires en management et en finance internationale ... entièrement en gaélique !

La Suisse à la traîne ?

Toute cette activité, réconfortante pour l'avenir de langues et de cultures régionales dont certaines ont failli passer aux oubliettes, souligne cependant, de manière peu flatteuse pour la Suisse, la mollesse des mesures en vigueur pour la protection du romanche. Pensons d'abord aux attermoissements qui, depuis dix ans, freinent le processus de révision de l'article 116

de la Constitution fédérale. Cet article, le seul de la Constitution fédérale qui porte sur les langues, a en effet grand besoin d'être modernisé, ce qui faciliterait la mise sur pied d'une véritable *politique linguistique* en faveur du romanche. Mais il y a aussi toutes les mesures qui ne sont pas prises, alors qu'elles pourraient l'être dans le cadre de la législation actuelle - par exemple, sur le plan de la scolarité, qui est de compétence cantonale. Sait-on bien qu'il est toujours, impossible, même au fin fond des Grisons, de faire ses écoles en romanche au-delà de la 4ème primaire, degré où le romanche est supplanté par l'allemand et peu à peu relégué au rang de matière parmi d'autres ? La Suisse accuse, sur ce plan, un retard considérable par rapport à l'Espagne ou à la Grande-Bretagne, pays où l'enseignement en langues régionales n'est plus remis en cause par personne.

C'est là, peut-être, qu'il faut chercher l'un des enseignements les plus imprévus des Etats Généraux de la culture bretonne : même dans un pays centralisateur et homogénéisateur comme la France, les langues et les cultures régionales parviennent à étendre leurs espaces de vitalité, et se retrouvent au centre de projets dont la Suisse pourrait prendre exemple.

F.G., 29/05/95

